

	REPERTOIRE DES METIERS	COMMUNAUTE AGGLOMERATION FLERS AGGLO
	CHARGEE/CHARGE D'ETUDES VRD	
DIRECTION DES ESPACES PUBLICS		
AGENT	A RECRUTER	
IDENTIFICATION	FICHE DE POSTE	Janvier 2024
<i>Direction/Service</i>	Direction des Espaces Publics d'Agglomération mutualisée avec la Ville de FLERS – Service Bureau d'études-SIG	
<i>Cadre d'emplois</i>	Des Techniciens territoriaux et des grades ingénieur/ingénieur principal	
<i>Groupe de fonction</i>	A4 – Chargé de mission - cadre expert	
<i>Responsable</i>	Responsable du Bureau d'étude et du SIG	
<i>Relations fonctionnelles</i>	L'équipe du Bureau d'études - SIG Le pôle des services techniques de Flers-Agglomération Les Communes de Flers Agglo et leurs élus Les usagers, occasionnellement Les partenaires des collectivités Les concessionnaires Les entreprises	
<i>Lieu de travail</i>	Hôtel de communauté – 41, rue de la Boule – 61100 FLERS	
<i>Temps de travail Cycle de travail</i>	Temps complet Cycle hebdomadaire du lundi au vendredi base 37h30 (5 jours) ou 36h (4.5 jours) ou 35h (5 ou 4 jours)	
<i>Sujétions</i>	Participation à des réunions hors cycle de travail (internes – externes) - Astreintes	
<i>Conditions d'exercice</i>	Travail impliquant des périodes d'activités soutenues liées aux délais d'études, de programmation ou de réalisation des opérations. Déplacements nombreux sur le territoire d'intervention communautaire	
<i>Références Document Unique Evaluation Risques</i>	Techniciens études	
DEFINITION		
La chargée/le chargé d'études VRD élabore et suit les projets concernant les VRD.		

	MISSIONS	ACTIVITES
	OPERATIONNELLES	PRINCIPALES
1	Assure des conseils techniques voirie et réseau auprès des maitres d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> • Conçoit les études préliminaires de la faisabilité techniques des projets • Evalue les enveloppes financières.
2	Assure les missions de maitrise d'œuvre	
2.1	Conçoit les projets de VRD et élabore les pièces techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Elabore les esquisses, plans ou schémas de principes aux différents stades des projets • Présente les étapes du projet en réunions • Rédige les cahiers des clauses techniques, les bordereaux de prix et les détails estimatifs • Fournit les indications pour la rédaction des pièces administratives du DCE au service Marché • Analyse les offres des entreprises et les présentent à la CAO. • Assure le respect de l'enveloppe financier • Rend compte à sa hiérarchie
2.2	Suit régulièrement les travaux de VRD gérés en maitrise d'œuvre interne	<ul style="list-style-type: none"> • Pilote les réunions de chantiers et en rédige les comptes-rendus • Valide les situations financières • Rend compte à sa hiérarchie et établit les notes • Suit et contrôle sur le terrain les prestations des entreprises • Signale les anomalies
2.3	Elabore et produit les dossiers de demande d'autorisation du droit des sols et s'assure d'avoir les permissions de voirie.	<ul style="list-style-type: none"> • Constitue le dossier de demande

COMPETENCES

1 SAVOIR	<p>Avoir une formation de niveau BTS / DUT spécialité travaux publics ou VRD ou forte expérience en qualité de dessinateur projeteur (collectivité, bureau d'études, ...)</p> <p>Maîtriser les logiciels de CAO/DAO (pratique de Mensura appréciée ...)</p> <p>Maîtriser les outils bureautiques (Word, Excel)</p> <p>Maitriser les outils de PAO (Gimp...)</p> <p>Etre titulaire du permis B</p>
2 SAVOIR FAIRE	<p>Pratiquer la topographie</p> <p>Concevoir les projets d'équipements publics VRD</p> <p>Conseiller les responsables des projets sur les choix techniques et leurs conséquences</p> <p>Partager une méthodologie de conduite de projets</p> <p>Savoir respecter les règles d'hygiène et de sécurité</p>
3 SAVOIR ETRE	<p>Avoir le sens de l'écoute, de la planification et de l'organisation</p> <p>Etre rigoureux et méthodique dans les missions confiées</p> <p>Avoir un esprit d'analyse et de synthèse</p> <p>Avoir des qualités relationnelles</p> <p>Etre capable de maitriser plusieurs projets simultanément</p> <p>Etre disponible</p> <p>Savoir s'adapter aux différentes situations</p> <p>Avoir des capacités de négociation et de collaboration en équipe ou en partenariat avec les services communautaires, les administrations, les concessionnaires et les administrés</p> <p>Avoir le sens du travail en équipe et sens du Service Public</p>
EVOLUTION (le cas échéant)	Dans le cadre d'emplois.
OBSERVATION	La présente fiche n'est qu'un cadre indicatif susceptible d'évolution en fonction des nécessités du service.